



# LE CLOS DU BOURG

— Aigle —

Logements  
protégés

## Contact location



Alterimo Sàrl  
Route de Prilly 23  
CH - 1023 Crissier

021 694 30 20  
info@alterimo.ch  
www.alterimo.ch

CONCEPTION GRAPHIQUE  
antipod

IMAGES  
Tommaso Alberghi

TEXTES  
Chantal-Anne Jacot,  
journaliste RP

Ce document n'est pas contractuel et peut faire l'objet de modifications ultérieures. Aucune copie ou reproduction, même partielle, ne peut être faite sans l'autorisation de la Coopérative Cité Derrière.

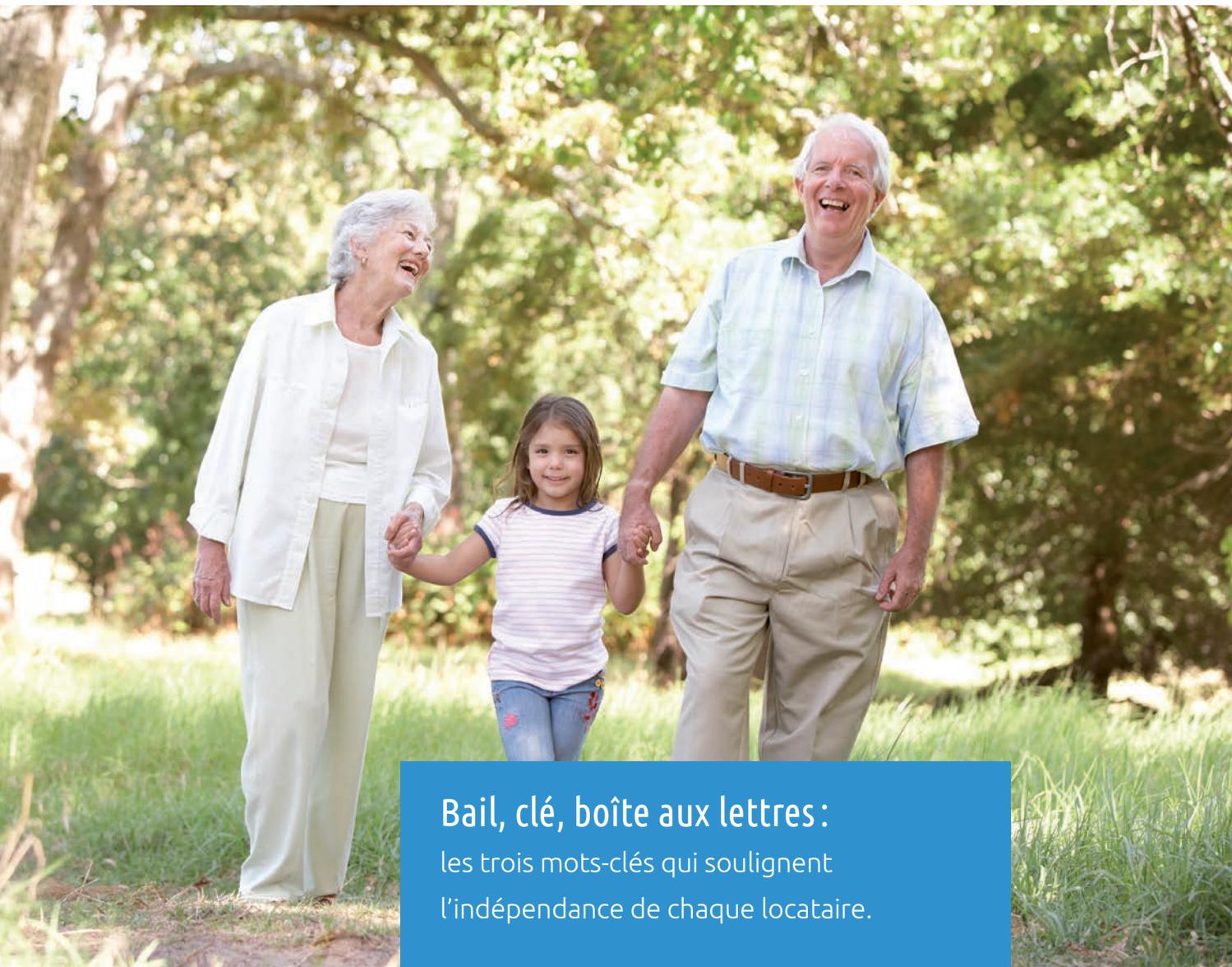
Une réalisation de



## Vous avez dit “ logements protégés ” ?

Dans notre société, l'intégration de personnes âgées ou souffrant d'un handicap est une mission importante.

Les logements protégés sont une réponse à l'isolement social de certaines personnes. Les espaces communautaires – salon, buanderies, salle de rencontre – assurent communication, contacts, échanges. Ils créent un climat de solidarité rassurant. Des activités socioculturelles sont organisées en vue de renforcer les relations entre les locataires et l'environnement extérieur.



**Bail, clé, boîte aux lettres :**  
les trois mots-clés qui soulignent  
l'indépendance de chaque locataire.

Un logement protégé est un appartement adapté, subventionné ou non, conçu selon des normes édictées par les autorités compétentes dans le but de faciliter le quotidien des personnes concernées.

- Il permet le maintien à domicile de personnes âgées ou ayant une mobilité réduite qui ont la capacité de vivre de manière indépendante.
- Il est conçu en logements de 2 ou 3 pièces (voire 4 pièces) adaptés d'un point de vue architectural comprenant une cuisine, un séjour et une salle de bains avec douche appropriée, sol antidérapant, et tout autre avantage découlant des normes en vigueur.
- Il est équipé d'un système d'appel d'urgence afin d'offrir un encadrement de proximité sécuritaire 24h sur 24. Les différents services ou personnes à mobiliser sont définis en collaboration avec le locataire selon sa situation personnelle.
- Il est associé au service d'une référente sociale, présente régulièrement sur le site, qui a pour objectifs d'identifier les besoins et les demandes des locataires, de concevoir, d'organiser et de réaliser des activités collectives. Ce service est géré par une société spécialisée.
- Il est lié à des espaces collectifs dans le bâtiment (salle communautaire, buanderies, petits salons...) où des activités sont organisées par la référente sociale ou par les locataires. Ces espaces ont pour but d'éviter l'isolement, de favoriser le contact entre les locataires et avec la communauté environnante.



Philippe Diesbach – Président  
**Cité Derrière** – Coopérative d'utilité publique



## Le Concept

La Commune d'Aigle, propriétaire de plusieurs parcelles d'une surface totale de plus de 10'000 m<sup>2</sup>, a organisé un concours d'investisseur-partenaire en juin 2007.

La Coopérative Cité Derrière a été mandatée comme maître de l'ouvrage et a signé un droit distinct et permanent de superficie (DDP) avec la commune pour une durée de 70 ans sur une surface d'env. 6'500 m<sup>2</sup>.

Les principaux défis ont été relevés : remanier le quartier proche de toutes les commodités pour offrir des types de logements mixtes, intégrer un magasin d'alimentation et créer des surfaces d'activité : 168 appartements sont en construction. La Coopérative Cité Derrière réalise 89 logements en location dont 22 protégés.

Chaque logement bénéficiera de modernité, fonctionnalité et qualité : chauffage au sol, cuisine agencée, loggia, cave et grandes baies vitrées assurant une luminosité optimale.

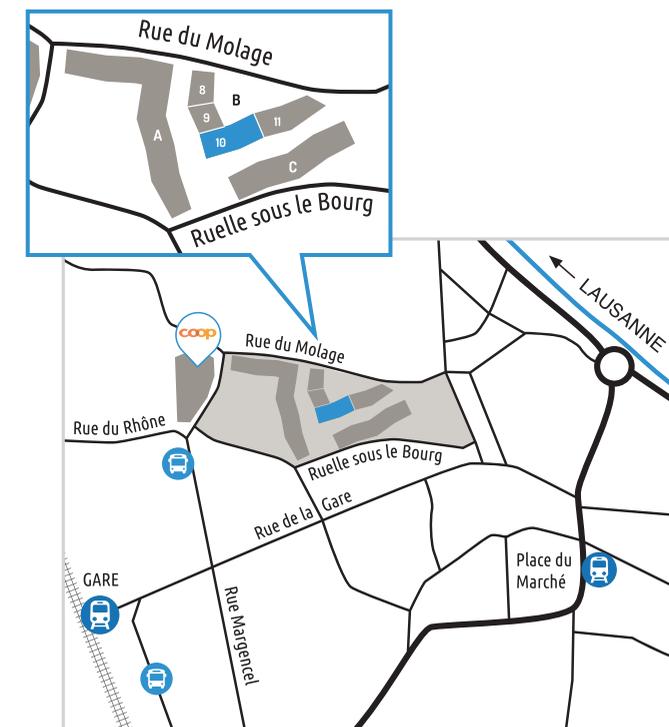
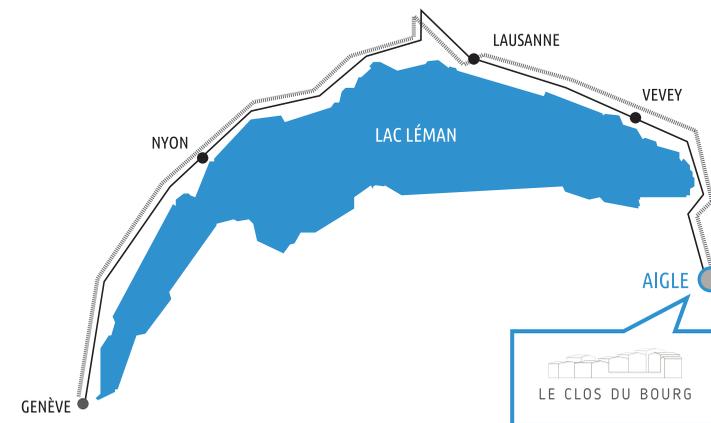
Afin de permettre aux locataires de partager des moments de convivialité et de développer une solidarité engagée, une salle communautaire et une buanderie collective adjacente sont prévues au rez-de-chaussée.

Les immeubles offriront des places de parc intérieures ainsi que des places visiteurs dans un parking public souterrain.

Les travaux ont débuté en mars 2017 et devraient s'achever au printemps 2020. L'atelier d'architecture est Lemanarc SA à Lausanne.

## La Typologie

- 22 appartements de 2 pièces



## La Situation

Dans le Chablais vaudois, Aigle est une ville attrayante qui a réussi à se métamorphoser et à prendre un important essor économique et culturel tout en gardant les avantages d'un bourg pittoresque et pictural.

La trame de son tissu économique est solidement entremêlée grâce à l'implantation de nombreuses PME profilées dans les domaines de la construction, l'ingénierie, l'agroalimentaire, l'artisanat ou encore la viticulture. Le vignoble aiglon est réputé pour ses crus et nectars issus du cépage chasselas.

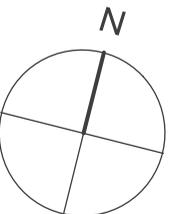
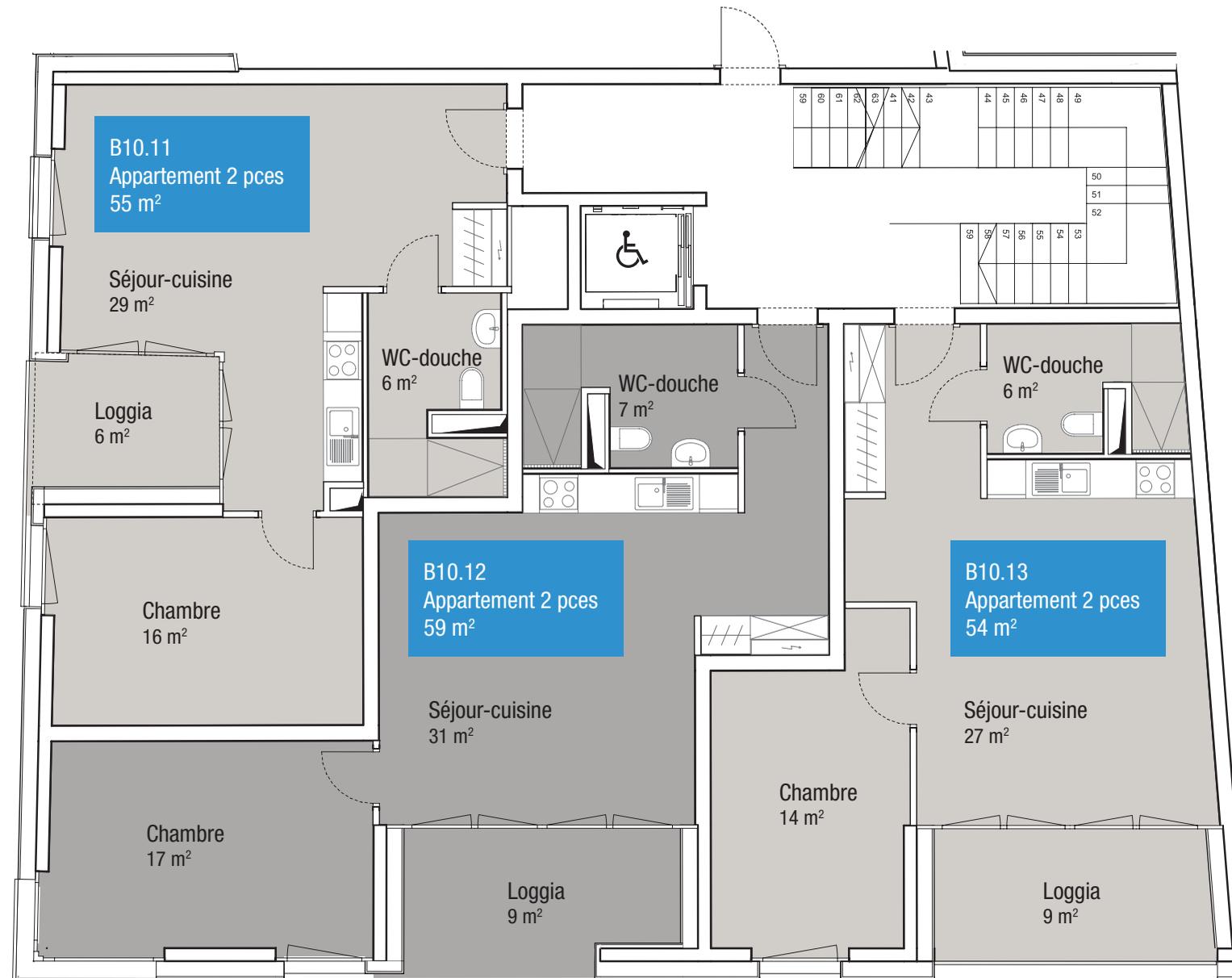
### Entrons dans le Clos du Bourg

À deux pas des principales commodités (transports, commerces, écoles, Hôpital Riviera-Chablais, etc.), ce projet original offrira aux habitants l'avantage et la chance de vivre dans un quartier oxygéné et coloré par la verdure.

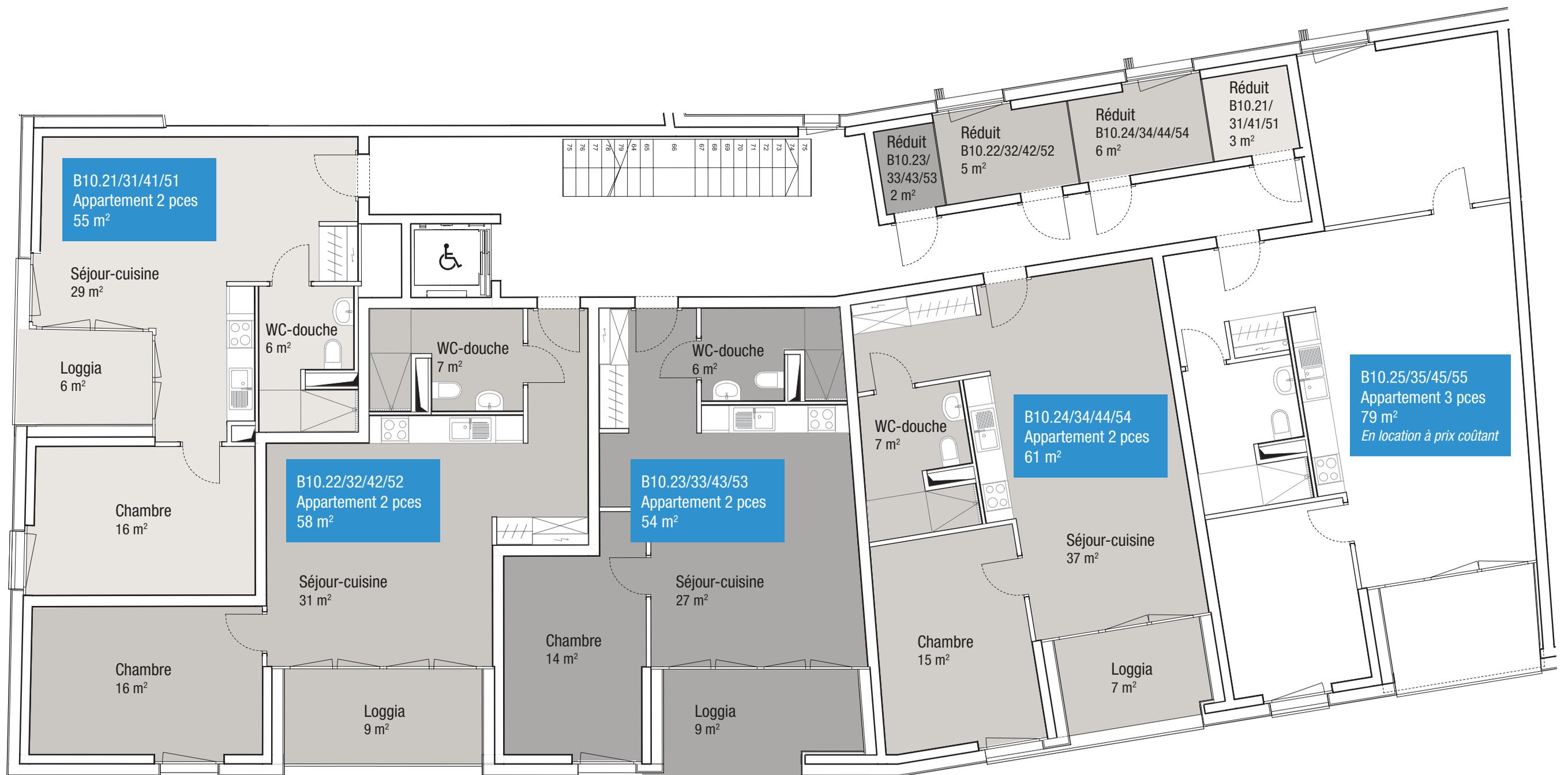
Pensé et dessiné dans un esprit urbanistique contemporain, ce nouveau lieu de vie, créé dans un environnement confiant et sûr, se distinguera par son effervescence quotidienne et ses surfaces d'activité aux enseignes variées. Une importance particulière sera donnée à la mobilité douce garantissant ainsi une fluidité agréable et dynamique.

Les pendulaires souhaitant atteindre les axes principaux de Suisse pourront se lancer avec aisance en empruntant les autoroutes avoisinantes, les lignes CFF et le réseau de bus chablaisien qui dessert les zones périphériques excentrées.

# 1<sup>er</sup> étage



# 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> & 5<sup>e</sup> étages



# 6<sup>e</sup> étage

